

FIDA : votre chance de soutenir un gagnant !

Pendant de nombreuses années, les fonds relatifs à la gouvernance du Fonds international pour le développement des archives (FIDA) existaient dans les statuts de l'ICA, mais dans la pratique sont restés complètement inutilisés. Bien que ce fonds ait été considéré comme une priorité importante, surtout par les collègues de pays en voie de développement, d'autres problèmes urgents n'ont cessé de se mettre en travers du chemin et ont privé le FIDA de l'importance qu'il méritait. Puis, pendant la période allant de 2005 à 2008, les efforts visant à réactiver le FIDA ont été entravés par des inquiétudes constantes sur la stabilité financière sous-jacente de l'organisation. Cependant, lors du congrès de Kuala Lumpur en juillet 2008, il était clair que l'ICA avait une fois de plus résisté aux tempêtes financières, et un examen sérieux pouvait finalement être accordé à la relance tant attendue du FIDA. En 2008-2009, l'ICA a commencé à fournir des fonds à grande échelle aux branches régionales et aux sections pour les projets approuvés par la Commission du Programme. D'emblée, il a été clairement défini que les subventions du FIDA étaient destinées à aider les institutions et les individus travaillant dans des conditions particulièrement difficiles, et qui se trouvent normalement hors de portée des autres sources de financement de l'ICA. Bien sûr, les collègues travaillent dans des conditions difficiles dans de nombreuses parties du monde. Le FIDA a alors la tâche délicate du choix des cas très méritants au niveau local, mais il doit aussi assurer une répartition globale de soutien qui doit être, autant que possible, équilibrée.

Lors des réunions de gouvernance à Malte (novembre 2009), les nouveaux administrateurs du FIDA, sous la présidence de Sarah Tyacke, ancienne directrice générale des Archives nationales du Royaume-Uni, ont reçu le feu vert pour commencer le travail, avec une base de financement relativement

modeste d'un peu plus de 100 000 euros. Les différents projets présentés dans ce numéro offrent un témoignage éloquent sur le FIDA, qui a ces trois dernières années commencé à faire une réelle différence. Comme c'est le cas pour de nombreuses organisations internationales, l'ICA peut aussi très facilement s'enliser dans des minuties bureaucratiques d'un ennui exquis. Dans une opposition salutaire, le FIDA s'occupe de projets réels qui ont un impact immédiatement positif sur le terrain. À bien des égards, le FIDA est l'expression la plus importante de notre solidarité professionnelle. Il n'est en effet pas exagéré de dire que le FIDA est la conscience de l'ICA.


L'ICA est profondément reconnaissant envers Sarah Tyacke et Trudy Huskamp Peterson (États-Unis), qui ont toutes deux décidé de continuer à servir en qualité d'administratrices jusqu'en 2016 ; ce qui assurera une continuité très importante et la garantie que la relance du FIDA ne sera pas de courte durée. Carol Couture (Québec, Canada) et Vitor Manoel Marques da Fonseca (Brésil) ont rejoint le conseil du FIDA l'année dernière, et le Fonds bénéficie déjà de leur arrivée récente. Je profite de cette occasion pour remercier, alors qu'il quitte le bureau, Mitsuoki Kikuchi (Japon) pour son implication au cours des quatre dernières années, et je souhaite la bienvenue à bord à l'ancien président de l'ICA Ian E. Wilson (Canada), Sidek Haji Jamil (Malaisie), Ivan Murambiwa (Zimbabwe) et Ineke Deserno (archives de l'OTAN). En dépit de toutes ces réussites, il ne faut pas oublier que les modestes fonds à disposition du FIDA sont infimes par rapport à l'ensemble des besoins. À long terme, la survie du FIDA va dépendre des dons que feront les membres (en plus de leur cotisation) et autres donateurs du monde archivistique. Les petits dons s'additionnent rapidement et finissent par apporter une contribution significative. Veuillez considérer ce que vous et votre institution pouvez faire pour aider le FIDA à prospérer.



David A. Leitch
Secrétaire général de l'ICA
leitch@ica.org

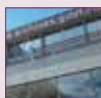
DOSSIER FIDA



4  Préserver le patrimoine audiovisuel africain grâce au FIDA

6 L'impact du soutien financier du FIDA aux archives et documents du Mozambique




7  Le soutien des Archives de Nouvelle-Zélande au FIDA

8 Formation et accès aux collections des Archives nationales des Îles Salomon



10 Le travail du conseil d'administration du FIDA

13  Le programme Mémoire du Monde

16 Conférence annuelle de l'ICA à Bruxelles



18 Premières récompenses du partenariat renouvelé avec l'International Records Management Trust

Flash

Éditeur :
Conseil international des Archives (ICA)

Directeur de publication :
David A. Leitch

Le Conseil international des Archives (ICA) a pour mission de promouvoir les archives par le biais de la coopération internationale. En conservant la trace des activités humaines, les archives constituent le fondement des droits des individus et des États ; elles sont donc essentielles pour la démocratie et la bonne gouvernance. En promouvant le développement des archives, l'ICA travaille à la protection et à la valorisation de la mémoire de l'humanité.

Flash donne des informations sur les activités de l'ICA et met en valeur les dernières réalisations en matière d'archives. *Flash* vient compléter la réflexion plus approfondie, les comptes rendus et les débats publiés dans *Comma*.

Flash paraît deux fois par an au profit des membres de l'ICA. La revue peut être reproduite ou traduite, en tout ou partie, sous réserve que soit mentionnée la source d'origine. Le sommaire du dernier *Flash* a été bouclé le 8 juillet 2013.

Tous nos remerciements aux collègues dont Céline Fernandez et André Vanrie et aux autres volontaires qui ont offert leur aide et compétence pour traduire des articles de ce numéro de *Flash*. La traduction n'est réalisée que par des volontaires. N'hésitez pas à nous aider, juste pour une heure tous les six mois !

ICA
60, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris, France
T : +33 14027 6306
F : +33 14272 2065
E : ica@ica.org
I : www.ica.org

Graphisme : Raphaël Meyssan
T : +33 6 20 49 12 15
E : raphael@meyssan.net
I : www.editorial-design.org

Impression : Liverpool University Press,
Royaume-Uni.

Crédits photos : Archives de Nouvelle-Zélande, Archives générales du Royaume de Belgique, Brandon Oswald, États-Unis, Fabião Nhatsave, Mozambique, ICA, IRMT, Ishumael Zinyengere, Pays-Bas, Presses universitaires de Liverpool, Nina Buravchenko, Agence fédérale des archives russes, Society of American Archivists, Centre de Conférences, Le Square, Bruxelles, UNESCO, Mémoire du Monde.

ISSN : 1728-533X.
Dépôt légal à parution.

Conférence annuelle 2013 Bruxelles, 23-24 novembre



Centre des Congrès « Square ».

La première conférence annuelle jamais organisée par l'ICA va avoir lieu au centre des congrès Square, au cœur de Bruxelles, sous le thème « Responsabilité, transparence et accès à l'information ».

Un large éventail d'intervenants du monde entier et de tous les milieux du domaine des archives et du records management ont été rassemblés pour aborder ces problématiques de fond en comble, à partir d'études de cas pratiques, d'initiatives de haut niveau gouvernementales ou internationales, en passant par des exemples d'études collaboratives internationales.

Parmi les intervenants seront présents :

José Alonso, *World Wide Web Foundation*
Miriam Nisbet, *Directrice du Bureau des services d'information du gouvernement, NARA*
Anne Thurston, *International Records Management Trust*
David Clarke, *auteur de The Angel of Mons et The UFO Files*

**Ne manquez pas l'événement ICA de l'année.
Inscrivez-vous en ligne dès maintenant.
Pour plus d'informations, visitez : www.ica.org/14491/confrence-annuelle-2013/bruxelles-2324-novembre.html**

Améliorer le site Internet de l'ICA



La page d'accueil du site Internet de l'ICA.

Le 15 octobre 2012, le secrétariat de l'ICA lançait une enquête de satisfaction en ligne afin de mieux comprendre les attentes des utilisateurs du site www.ica.org, et de déterminer les axes prioritaires d'amélioration.

Officiellement clôturée le 31 décembre 2012, vous avez été 161 à répondre à la consultation. Malgré une participation modeste, l'étude a fourni des tendances générales intéressantes et fait ressortir des éléments utiles pour le développement du site de l'ICA.

C'est ainsi, par exemple, que nous avons eu la confirmation que vous alliez sur le site afin de consulter prioritairement le

Centre de ressources en ligne, la section événementielle et le Programme de l'ICA. Aussi avons-nous tenu à simplifier encore davantage l'accès vers ces trois sections au détriment de certains autres aménagements envisageables.

La majeure partie des personnes ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir une « bonne impression générale du site » (67,7%) même s'il reste des efforts à faire concernant la navigation (51% des personnes ayant répondu à l'enquête trouvent que « la navigation est simple » contre 40,9% qui trouvent qu'elle ne l'est pas). De la même manière, vous êtes plus de 75% à être « globalement satisfaits » du site Internet de l'ICA, même si un petit quart d'entre vous ne le sont pas encore.

Ainsi, grâce à votre précieuse participation à cette consultation, de nombreux ajustements ont déjà été réalisés et nous continuons nos efforts pour améliorer l'ergonomie générale du site afin de faire en sorte qu'il corresponde toujours davantage à vos attentes.

Nous remercions encore chaleureusement chacune des personnes ayant consacré un peu de temps à cette étude et vous assurons que chacun des commentaires a été pris en considération.



Inna Touré
Chef de projet
communication
toure@ica.org

Préserver le patrimoine audiovisuel africain grâce au FIDA



Archivistes en formation : comment inspecter une copie du film.



Archivistes en formation : nettoyage des cassettes VHS pleines de saleté et de moisissures.

L'Afrique possède un patrimoine considérable renfermé dans les multiples films et matériels audio conservés dans nombre d'archives. Cependant, ce patrimoine est menacé par plusieurs facteurs, y compris l'absence de fonds pour la formation à la conservation du matériel audiovisuel. La formation quant à la conservation et à

la gestion des collections audiovisuelles et la compréhension des implications des nouvelles technologies, de même qu'une relation avec la communauté archivistique audiovisuelle sur le plan professionnel régional et international, sont les conditions essentielles pour une conservation à long terme des films et des collections vidéos sur le continent

africain. La subvention est une composante importante dans la conservation du matériel audiovisuel et dans la formation de gestionnaires en la matière. La plus grande partie des archives du continent africain manquent de fonds parce qu'il s'agit en général d'Archives nationales qui dépendent de leur budget national. Telles sont leurs limites ; comme elles ne disposent que d'une seule source de revenus, les archives, les archivistes et leurs institutions apprécient d'autant plus les subventions du Conseil international des archives (ICA) et de son Fonds international pour le développement des archives (FIDA).

La Branche régionale du Conseil international des archives pour l'Afrique Orientale et Australe (ESARBICA) a perçu le besoin d'une formation en archivage audiovisuel et a déposé une demande de subvention pour la formation d'archivistes d'ESARBICA. Cette subvention a été approuvée et une formation intitulée « Conservation du patrimoine audiovisuel africain » s'est tenue aux Archives nationales du Zimbabwe et aux Holdings de télédiffusion du Zimbabwe, du lundi 1^{er} août au vendredi 12 août 2011. La formation a reçu le soutien du Tribunal pénal international du Rwanda et de l'institution hôte, les Archives nationales du Zimbabwe, par l'intermédiaire des archivistes et techniciens en audiovisuel impliqués dans la formation et l'assistance à l'atelier en cours. Le but de cette formation était d'apporter une aide à ceux qui s'occupent du matériel audiovisuel africain pour qu'ils établissent dans leurs organismes des pratiques archivistiques destinées à conserver et rendre accessibles les films historiques et les vidéos de leurs collections. 21 gestionnaires de collections ont participé à l'atelier, en provenance des divers organismes suivants : les Archives nationales du Zimbabwe (NAZ), l'Université nationale des sciences et technologies (NUST), l'École internationale du film du Zimbabwe (ZIFTESSA), les Holdings de télédiffusion du Zimbabwe (ZBH),

les Musées et monuments nationaux du Zimbabwe (NMMZ), les Archives nationales du Botswana (BNA), le Musée Phuthadikobo du Botswana, les Archives nationales du Swaziland (SNA), les Archives nationales du Kenya (KNA), les Archives nationales du Mozambique (MNA) et les Archives nationales de Namibie (NNA).

Les cours portaient sur la gestion des collections audiovisuelles, les soins, le traitement et la sécurité environnementale, le contrôle de la climatisation et de l'entreposage des collections, l'inventariage et la création de bases de données pour gérer les collections, la gestion des métadonnées, les procédures de transfert de l'analogique au digital des films, vidéos et sons, et les problèmes de déontologie. L'atelier était centré sur la gestion des formats de films, vidéos et sons qu'on peut trouver dans les archives d'ESARBICA. Au cours de l'atelier, il a été tenu compte pour de futures recommandations des discussions sur les défis et les solutions dans le domaine envisagé. Il n'aurait pas été possible de mener cette formation sans l'apport financier de l'ICA FIDA, et démontré son importance considérable pour la communauté archivistique internationale, et en particulier pour les pays en développement.

La marche à suivre dans le futur :

- ▶ Poursuivre la formation des archivistes de la région ESARBICA grâce à la subvention FIDA de l'ICA ;
- ▶ Développer des réseaux entre les archivistes dans le domaine audiovisuel ;
- ▶ Élaborer une législation qui prend en compte la préservation des archives audiovisuelles ;
- ▶ Permettre au public d'accéder de manière proactive au matériel audiovisuel ;
- ▶ Préserver les collections à travers le programme de l'Unesco Mémoire du Monde ;
- ▶ Créer des bases de données pour une gestion plus aisée des collections en accédant à des logiciels de base de données libres comme Unesco CDS / base de données ISIS ;



Les participants nettoient un film dans le cadre du processus de préservation de film.



Formation des participants à l'utilisation d'une table de montage à plat.

- ▶ Collaborer avec d'autres organisations internationales audiovisuelles telles que AMIA, IASA et FIAF dans des projets de formation et de préservation.

Grâce à cette formation, nous espérons que tous les participants feront bénéficier leurs collègues et d'autres institutions de ces connaissances acquises. Le patrimoine audiovisuel peut être préservé grâce à l'échange d'informations et de connaissances transmises lors de la formation. Les matériaux films, vidéos et audios sont des témoignages animés de notre mémoire collective et doivent donc

être préservés pour la postérité. Les subventions comme celles du FIDA devraient continuer à être disponibles et plus d'institutions devraient être mises au courant de cette possibilité, afin de pouvoir préserver le patrimoine audiovisuel de l'Afrique et toutes les archives en développement.



Ishumael Zinyengere
Organization for the Prohibition of Chemical Weapons, Pays-Bas
Ishumael.Zinyengere@opcw.org

L'impact du soutien financier du FIDA aux archives et documents du Mozambique



Photo 1: Comité de contrôle des documents au cours d'une séance d'examen des documents. Photo 2 : Situation dans laquelle se trouvaient certaines institutions avant le processus de tri des documents. Photo 3 : Etat courant des documents et des archives dans certaines institutions.

Le Centre national de documentation et d'information (CEDIMO) est l'institution responsable de l'organisation des systèmes de documentation et des archives de l'État et des administrations publiques.

Dans ce contexte, le CEDIMO a développé diverses activités en vue d'organiser et de développer le secteur des archives et documents au Mozambique, en particulier l'homologation et la mise en œuvre d'une stratégie pour la gestion des archives et documents et le Système national des Archives de l'État (SNAE), ainsi que les outils d'exécution, le plan de classement et le schéma de rétention des documents pour les administrations publiques. Pour toutes ces activités, le CEDIMO a bénéficié de la précieuse collaboration d'un certain nombre de partenaires, à la fois sur le plan national et international. C'est dans ce contexte que cette Institution a reçu en 2011 une subvention de 7 000 € du Fonds international pour le développement des archives (FIDA) pour couvrir les frais de formation des formateurs en tri et en traitement des archives.

La formation a eu lieu du 30 novembre au 2 décembre 2011 dans la ville de Beira et a réuni 41 chefs de département et coordinateurs des comités de contrôle des documents et des archives, sélectionnés au niveau des provinces et des districts. Il est à noter que dans la plupart des

institutions publiques du Mozambique, des comités de contrôle des documents et archives ont été établis, consistant en au moins quatre membres, comprenant le chef de département, l'archiviste, le spécialiste du secteur ayant une expérience reconnue, un spécialiste formé sur les questions légales et le spécialiste du domaine des documents qui doivent être éliminés.

Parmi d'autres fonctions, les comités en question sont responsables du processus de mise en œuvre dans leur propre institution du Système national des Archives de l'État.

Outre ces questions de formation, les institutions au niveau central, provincial et de district, tiennent tous les trimestres des forums rassemblant les chefs et les coordinateurs des comités de contrôle des documents ainsi que le chef de département formant une tribune pour l'échange d'expériences et le partage de l'information.

Tenant compte de la superficie du pays, environ 801 590 km², CEDIMO a favorisé une formation en cascade, et de 2012 jusqu'au premier trimestre 2013, ce sont 1 260 fonctionnaires de 364 comités de contrôle des documents au niveau provincial et de district qui ont bénéficié de cette formation, en mettant l'accent sur le traitement du volume des documents accumulés et l'organisation des archives semi-courantes.

Dans ce contexte, nous pouvons dire que la formation « en cascade » est un des moyens qui permettent de développer la formation des professionnels dans le

domaine de la gestion des documents et des archives dans les administrations publiques.

Nous présentons ci-dessus une galerie de photographies illustrant quelques-unes des activités entreprises par les comités de contrôle des documents, dans le domaine du tri des documents et de l'organisation des archives courantes et intermédiaires. La mise en œuvre d'un Système national des archives de l'État a donné un nouvel élan à la promotion de la conservation de la mémoire institutionnelle et à un accès rapide à l'information.

Le tri des documents et leur élimination constituent un des défis majeurs de la plus grande partie des administrations publiques, et la nécessité pour les membres des comités de contrôle d'être constamment mobiles. En 2014, un autre défi rencontré par le CEDIMO consistera à organiser une formation pour les formateurs dans le domaine de la gestion des documents électroniques.



Arlanza Sabino Dias
CEDIMO
Mozambique
gonalina123@
yahoo.com.br



Fabião Nhatsave
CEDIMO
Mozambique
fnhatsave1@
yahoo.com.br

Le soutien des Archives de Nouvelle-Zélande au FIDA

Contexte. Alors que je rédige cet article, je porte une double casquette : l'une comme membre du personnel des Archives de Nouvelle-Zélande où je suis chargée d'organiser et de soutenir les projets du FIDA ; l'autre comme secrétaire générale de PARBICA où j'espère être capable de présenter ce que le FIDA signifie pour la région du Pacifique, et mon avis sur le travail du FIDA.



La bâtiment des Archives de Nouvelle-Zélande.

Les Archives de Nouvelle-Zélande ont été impliquées jusqu'à présent dans trois projets financés par le FIDA. En 2010, nous avons accueilli Elenoa Delailakeba, des Archives nationales des Îles Fidji. En 2012, c'était au tour de Brian Lakobong, des Archives nationales de Palau. En juin de cette année, deux membres du personnel se sont rendus dans les Tuvalu pour un atelier de formation.

Elenoa et Brian sont tous deux venus aux Archives de Nouvelle-Zélande pour travailler avec des archivistes chargés du tri dans le but d'apprendre les principes clés de la mise en œuvre de programmes de tri dans leur propre pays. La formation était basée sur les directives de la Boîte à outils de la gestion des archives pour une bonne gouvernance de PARBICA, ainsi que sur les méthodes et procédures en vigueur en Nouvelle-Zélande. Les coûts (en temps et en matériel) ont été supportés par les Archives de Nouvelle-Zélande, le FIDA assurant les frais de voyage et de séjour.

Le dernier projet impliquant les Archives de Nouvelle-Zélande consiste en un programme de travail destiné à la formation de professionnels de gestion des documents dans les Tuvalu. Encore une fois, Les Archives de Nouvelle-Zélande donneront du temps et du matériel tandis que le FIDA assurera le financement des frais de voyage et de séjour.

Je pense que l'implication dans les projets du FIDA a de nombreux aspects

positifs pour les Archives de Nouvelle-Zélande, à la fois en tant qu'organisme et aussi individuellement pour le personnel qui a participé à ces stages. Contribuer au soutien d'un projet du FIDA revient à conforter les connaissances et la confiance du personnel pour la direction et le conseil d'autres archivistes. Pour être effectif, le personnel doit s'assurer qu'il a une vue claire des principes premiers et de leur application dans différentes situations et divers niveaux de ressources et de soutien, pour être sûr d'arriver à un résultat efficace. Je pense que l'implication dans le FIDA est une façon rafraîchissante pour mesurer le niveau des ressources que possède la Nouvelle-Zélande en tant que pays développé pour soutenir la profession archivistique.

Il existe de nombreuses activités dignes d'intérêt que le FIDA pourrait soutenir. Toutefois avec un budget limité il est malheureusement difficile d'obtenir tous les résultats escomptés.

Presque tous les membres des pays de PARBICA entrent dans la catégorie des nations en développement avec des archives en développement. En raison du nombre limité de services d'archives développés dans la région pour appuyer les initiatives du FIDA aux côtés d'autres exercices de renforcement des capacités, une contrainte s'ajoute aux ressources déjà limitées. Pour accroître l'efficacité du financement du FIDA, je voudrais plaider pour un futur où l'ICA, les institutions régionales, les Branches régionales de

l'ICA et d'autres organismes de financement travailleraient ensemble pour maximiser les occasions de développement et s'assurer que les ressources limitées disponibles soient consacrées aux activités les plus enrichissantes. Une autre clé du succès sera d'assurer, en tant que région, un suivi de la mise en œuvre et le soutien des opportunités d'amélioration continue.

Le FIDA est une source vitale de subvention pour le travail dans la région du Pacifique. En tant que secrétaire générale de PARBICA, j'aimerais remercier les généreux donateurs qui ont contribué au financement du FIDA et ont fait en sorte que les projets prévus deviennent une réalité. J'aimerais encourager tous les donateurs potentiels à contribuer au financement du FIDA. Le travail réalisé grâce aux subventions du FIDA est d'une importance vitale pour renforcer les capacités des services d'archives dans le monde. Dans les pays en développement, la bonne gouvernance par une gestion efficace des documents et la construction de la mémoire grâce à un service d'archives opérant sont d'une importance vitale pour renforcer la capacité nationale dans son ensemble.



Anna Gulbransen
Archives de
Nouvelle-Zélande
Anna.Gulbransen@
dia.govt.nz

Projet de formation et d'accès aux collections aux Archives nationales du protectorat des Îles Salomon britanniques (BSIP)



Le personnel des Archives nationales des Îles Salomon travaillant sur le projet.

L'objectif principal du projet de formation, accès et conservation des collections du protectorat des Îles Salomon britanniques (BSIP) était de veiller à la préservation d'une des plus précieuses et importantes collection d'archives. La collection est actuellement conservée aux Archives nationales des Îles Salomon (NASI) et sans préservation, il pourrait être nécessaire de prendre des mesures drastiques pour réduire l'accès à la collection. En collaboration avec les membres du personnel des Archives nationales des Îles Salomon, l'objectif de ce projet est de préserver la collection du BSIP de sorte que ces archives de valeur durable soient toujours disponibles pour les utilisateurs dans les années à venir.

Le projet a débuté en avril 2012 lorsque le bénévole Brandon Oswald de Island Culture Archival Support est arrivé aux Archives nationales des Îles Salomon. Du matériel pour la conservation des archives avait déjà été acheté et expédié, comprenant des chemises au pH neutre, des papiers intercalaires, des dossiers en polyester et des gants. La formation à la conservation a été réalisée les deux premiers jours avec quatre employés et un bénévole des archives. La meilleure façon d'enseigner était de procéder à une approche pratique en travaillant sur les boîtes d'archives que possède le BSIP. Cette méthode nous a permis de nous familiariser avec les différents scénarios de détérioration des documents à mesure qu'ils étaient dépliés, et de décider de la meilleure façon d'y remédier. Les membres du personnel ont appris rapidement et devenaient de plus

en plus confiants à chaque boîte traitée. Après plusieurs mois de travail sur le projet, le personnel des Archives nationales des Îles Salomon était en mesure d'employer, former et gérer des étudiants détachés de la Commission du Pacifique Sud pour aider à la préservation des documents. Ces étudiants ont continué leur travail jusqu'à la fin du projet en Avril 2013. La collection du BSIP est composée de 873 boîtes. Au cours du projet nous avons remplacé et reconditionné des articles conservés dans environ 5 000 pochettes acides. Les documents de ces boîtes ont été nettoyés, redressés, dépliés et replacés dans des nouvelles chemises au pH neutre. Bien que nous ne voulions pas trop nous impliquer dans le niveau de conservation des articles, nous avons accordé une attention particulière aux documents importants tels que les lettres manuscrites, les



Les Archives nationales des Îles Salomon .



Brandon Oswald.

photographies, les cartes dessinées à la main, les recensements de villages, etc. Ces documents nécessitent un traitement spécial incluant nettoyage et stockage dans des pochettes d'archives spécifiques pour assurer leur longévité. Quelques substituts ont été créés pour des documents à l'encre pâlisante ou endommagés au-delà de toute réparation. Les attaches métalliques ont été enlevées, en particulier les épingles, trombones et tresses.

De plus, un manuel de conservation a été rédigé pour les Archives nationales

des Îles Salomon. Il est très simple, facile à utiliser, et a également été créé dans l'intention de servir à toute personne ayant un intérêt dans la conservation des documents papier. Il est en adéquation avec les besoins du personnel des archives, des étudiants assistants, des bénévoles, des fonctionnaires et du personnel du ministère ainsi que de toute personne apprenant comment préserver de manière générale les documents papier dans un organisme patrimonial culturel des Îles Pacifiques. Le manuel est divisé en plusieurs

sections : Introduction, Premières choses à penser, Contrôle des conditions de conservation à faible coût, Méthodes de stockage du papier, Élaboration de projets de numérisation, Gestion des épidémies de moisissures, Gestion d'infestations de nuisibles, Formulaires, et une annexe incluant une politique de préservation en cas de moisissures. Le manuel est un document dynamique et peut être modifié en cas de besoin.

Dans l'ensemble, le projet BSIP s'est très bien passé, particulièrement au cours d'une année difficile et palpitante pour le personnel des Archives nationales des Îles Salomon. Le Festival des Arts Pacifiques, la Coupe des nations d'Océanie (football), et la visite du prince William et de Catherine, duchesse de Cambridge, sont des événements qui n'arrivent qu'une fois dans la vie, surtout dans ce petit pays isolé. Néanmoins le personnel a remarquablement bien profité de ces événements pour promouvoir ses archives en présentant quelques uns des documents trouvés au cours du projet BSIP.



Brandon Oswald
Island Culture Archival
Support, États-Unis
brandon.oswald@
gmail.com

Le conseil d'administration du FIDA

Le Fonds international pour le développement des archives (FIDA) est géré par un conseil d'administration, composé d'archivistes des plus hautes instances de la profession, qui, ensemble, ont une vaste expérience de la gestion des archives. Les administrateurs sont géographiquement répartis, représentant autant que possible toutes les régions du monde, et comptent en tant que membres *ex officio* le vice-président du Programme et le secrétaire général. Ils sont nommés pour un mandat de quatre ans renouvelable, et les mandats sont échelonnés afin d'assurer la continuité au sein du conseil.

Les administrateurs ont trois principales responsabilités : le lancement d'un appel à propositions annuel selon un ensemble de critères, l'examen des candidatures reçues conformément à ces critères, et le contrôle de l'avancement des projets retenus pour un soutien financier, en exigeant notamment les rapports finaux et, le cas échéant, intermédiaires. Les administrateurs sont également responsables de la recherche de sources de financement pour assurer la reconstitution de la subvention annuelle totale de 25 000 €. Les administrateurs se rencontrent en personne une fois par an, généralement

lors de la conférence annuelle ou du congrès international, et font en plus une réunion virtuelle au début du mois de mars pour examiner les progrès accomplis. Une grande partie du travail est effectué à distance, par e-mail, afin que la discussion lors de la réunion soit bien documentée et ciblée. La sélection des projets à financer est ensuite ratifiée lors de la réunion annuelle.

Les administrateurs actuels proviennent de cinq régions distinctes du monde, Europe, Asie, Afrique, Amérique du Nord et du Sud. Le travail est exigeant mais enrichissant, comme en témoignent ces deux administrateurs, l'un sur le point de quitter le conseil d'administration et le deuxième qui vient de le rejoindre. Mitsuki Kikuchi, conseiller exécutif aux Archives nationales du Japon, qui a servi en qualité d'administrateur depuis la réactivation du FIDA en 2009, écrit :

« Cela a été un grand honneur ainsi qu'un plaisir de servir la communauté archivistique mondiale en tant que membre du Conseil d'Administration du FIDA. Chaque année, j'ai lu et examiné un large éventail de documents provenant de nombreux archivistes ou de groupes en quête de financement. Cette expérience m'a donné une bonne occasion d'en apprendre plus sur leurs difficultés financières, sociales et politiques ainsi que leurs aspirations admirables pour le développement. Le rôle que le FIDA peut jouer est nécessairement limité, mais les petits feux que ce dernier a allumés vont sûrement se développer plus

largement et encourager un grand nombre d'archivistes et institutions d'archives dans un monde en développement. J'espère sincèrement qu'une réserve croissante de fonds permettra au FIDA d'être en mesure d'attribuer des bourses à un plus grand nombre de projets de développement archivistique. »

Carol Couture, professeur honoraire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, université de Montréal, a rejoint le conseil d'administration lors du congrès de Brisbane. Il explique ici pourquoi il a décidé de devenir un Administrateur :

« J'ai répondu positivement et avec enthousiasme à la proposition de me joindre au groupe d'administrateurs du FIDA parce que pour moi, la retraite ne signifie pas m'éloigner du milieu des archivistes et de la discipline archivistique. Bien au contraire, je souhaite demeurer présent et je veux mettre à profit mon expérience de plus de quarante ans comme professeur, chercheur et administrateur. Le Conseil international des archives (ICA) a toujours été pour moi un outil formidable de réseautage, un organisme qui a su bien servir les intérêts de développement du domaine de la gestion des archives, une institution qui n'a jamais reculé devant le défi de faire profiter l'ensemble de la communauté archivistique des ressources professionnelles, matérielles et financières que ses membres peuvent offrir. Et, à mon humble avis, le FIDA exerce un mandat qui va justement en ce sens du partage des connaissances et

Stage aux Archives de Nouvelle-Zélande, Wellington

Le bureau des Archives nationales de Palau s'estime très chanceux et est reconnaissant de la généreuse contribution de l'ICA/FIDA, qui a accordé une bourse de 5 000 euros à M. Brian Lakobong, *records manager*, pour sa participation au stage de formation sponsorisé par les Archives nationales de la Nouvelle-Zélande, Wellington, qui s'est déroulé du 15 septembre au 20 octobre 2012. Cette formation très attendue avait pour but de préparer le *records manager* à la vaste tâche de la mise en œuvre d'un examen analytique des documents. Palau, comme la plupart des îles du Pacifique Sud, manque de formation nécessaire et dépend de services

d'archives établis comme les Archives nationales de la Nouvelle-Zélande concernant l'orientation professionnelle, et dépend aussi des aides financières qui, comme celle fournie par l'ICA/FIDA, les aident à atteindre leurs objectifs.

La formation a permis d'apprendre les principes de base de l'évaluation et l'élimination, ainsi que de l'organisation et la description, dont les Archives nationales de Palau avaient désespérément besoin pour prendre en charge le travail archivistique quotidien. Palau, pour la première fois, entreprend son examen analytique sur vingt ans d'arriéré de dossiers et documents. Notre gouvernement et notre peuple

sont conscients de cette opération tant attendue de maintien, protection et préservation de nos dossiers et documents nationaux pour la sauvegarde de l'information historique pour l'avenir. Le stage a apporté au *records manager* beaucoup d'expérience pratique, de sorte qu'il a été en mesure de mettre directement en œuvre et renforcer le projet en rentrant à Palau. Les lignes directrices de la boîte à outils bonne gouvernance de PARBICA ont également été utilisées au début, permettant au BPNA de créer et développer la phase initiale.

Le BPNA a également reçu un prix de 12 562 dollars américains de l'AUS/AID Programme de petites subventions en 2011

des ressources. Le rôle que nous, administrateurs du FIDA, jouons en évaluant les projets qui nous sont soumis et en accordant conseils et aide aux organismes qui présentent ces projets, me semble être en droite ligne avec la mission de l'ICA. Cela correspond très bien avec le désir qui m'habite de mettre mon expérience au service du développement de l'archivistique là où la volonté de réaliser est présente mais où les ressources pour y arriver ne sont pas toujours à la hauteur. Notre rôle est, d'une part, de trouver des ressources financières pour constituer un fonds d'aide suffisamment doté pour faire la différence auprès des institutions dans le besoin et, d'autre part, de porter un jugement sur la valeur des projets qui nous sont présentés et qui méritent d'être appuyés. En bout de ligne, l'aide que nous accordons fait la différence entre la pratique d'une archivistique de survie qui ne peut se développer faute de moyens et une archivistique qui peut poursuivre son développement grâce à la créativité, à la débrouillardise et à la mise à disposition des ressources minimales pour assurer la réussite d'une entreprise. Bref, j'apprécie beaucoup mon rôle au FIDA et je ne doute pas de l'impact majeur que notre intervention peut avoir sur le développement et la reconnaissance de la gestion des archives... »

Vous verrez dans ce numéro les rapports de certains des projets qui ont été financés par le Conseil au cours des années précédentes, et l'impact à long terme que cela a eu sur les archives et la région concernées. Les projets en cours depuis 2012 illustrent non seulement la diversité des projets que le FIDA soutient, mais également

une large répartition géographique :

- ▶ organiser, classer, numériser et stocker les enregistrements de Antiratna kampanja Hrvatske/Campagne anti-guerre en Croatie (Arkh/AWCC), créée en 1991, à savoir un réseau d'organisations dont la société civile moderne en Croatie est originaire ;

- ▶ aider les communes du Cameroun à se réorganiser et à conserver leurs archives locales, en particulier les registres de l'état civil ;

- ▶ transmettre aussi largement que possible les connaissances et pratiques en records management à travers Tuvalu, au moyen d'un atelier de formation pour les agents en charge des dossiers en provenance des Îles Tuvalu Kaupule (conseil) et les ministères ;

- ▶ offrir des formations en archivistique/records management à la Barbade.

Enfin, il convient de souligner qu'une partie importante du mandat du FIDA est de collecter des fonds pour permettre à son travail de soutien de continuer. Ce n'est pas une mince tâche dans un monde dominé par l'austérité financière. Au moment de payer leur cotisation annuelle, les membres sont invités à faire une donation pour soutenir le FIDA, ce que 32 membres en provenance des quatre catégories font actuellement. En outre, un appel à d'anciens membres du conseil d'administration, membres honoraires et amis de l'ICA a eu une réponse encourageante. Néanmoins, si le FIDA veut s'inscrire dans la durabilité, il doit attirer des fonds provenant de l'extérieur de l'organisation, et pour ce faire doit démontrer l'engagement d'une large section transversale de ses

propres membres. Un premier pas a été fait, et vous pouvez en voir les résultats sur une page nouvellement créée sur le site de l'ICA : www.ica.org/14134/les-donateurs-du-fida/les-donateurs-du-fond-international-pour-le-dveloppement-des-archives-fida.html

Il y a, cependant, un certain chemin à parcourir avant que nous puissions en toute confiance attirer l'attention de sources externes de financement. J'espère que vous avez jusqu'à maintenant pris plaisir à lire les résultats des subventions accordées par le FIDA, et que vous vous sentirez suffisamment inspirés pour donner généreusement au Fonds. Le FIDA représente les plus grands idéaux de l'ICA, à savoir montrer soutien et solidarité entre services d'archives, en particulier à ceux des pays moins fortunés que le vôtre.

Le conseil d'administration du FIDA est composé comme suit :

- ▶ Sarah Tyacke (Royaume-Uni)
- ▶ Carol Couture (Canada)
- ▶ Ineke Deserno (Belgique)
- ▶ Trudy Huskamp Peterson (États-Unis)
- ▶ Vitor Marques da Fonseca (Brésil)
- ▶ Sidek Haji Jamil (Malaisie)
- ▶ Peter Mlyansi (Tanzanie)
- ▶ Ivan Murambiwa (Zimbabwe)
- ▶ Ian E. Wilson (Canada)
- ▶ Henri Zuber, vice-président Programme (France)



Sarah Tyacke
Présidente du conseil
d'administration
du FIDA
styacke@googlemail.com

pour lancer le projet. La formation financée par l'ICA/FIDA pour le *records manager* et la subvention de l'AUS/AID a permis au BPNA de commencer à prendre les dispositions nécessaires pour développer l'examen analytique des documents. Nous développons actuellement les formulaires requis et avons commencé nos listes de dossiers et documents. Déplacer et déménager nos trois conteneurs de vingt pieds chacun remplis de dossiers et documents jusqu'au nouveau site pour un traitement archivistique approprié s'inscrit dans le cadre du projet en cours. Le BPNA est en état d'alerte et fait face à de nombreux changements et défis durant cette phase critique.

Son Excellence, Tommy Remengsau Jr., Président de la République de Palau et la ministre M^{me} Baklai Temengil reconnaissent et apprécient l'énorme soutien donné au BPNA par l'ICA/FIDA, l'AUS/AID, PARBICA et les Archives nationales de la Nouvelle-Zélande, Wellington, et leur contribution à faire de l'examen analytique des documents une réalité. La ministre est consciente de l'immense défi auquel fait face le BPNA et a apporté son aide, en allouant notamment des fournitures et de l'équipement pour alléger un peu la tâche massive qui attend le BPNA. Cet article dans *Flash* va sans aucun doute informer notre nation insulaire

ainsi que la communauté archivistique internationale du travail que le BPNA a lancé et le rôle indispensable de préservation et de protection des archives et documents pour les générations futures. Une fois de plus, la subvention accordée par ICA/FIDA a apporté une précieuse contribution à une formation essentielle qui a encouragé le développement des Archives nationales de Palau.



Brian Lakobong
Records manager,
BPNA, Palau
Archives@palaunet.com

Le programme Mémoire du Monde

Créé en 1992 sous l'égide de l'Unesco, le programme entre dans le champ des nombreuses actions de coopération internationale visant à sensibiliser les médias et les instances politiques sur l'importance du patrimoine documentaire. Cette initiative est donc à mettre en parallèle avec de nombreuses conventions visant à la sauvegarde de ce patrimoine.

Quels sont ses caractéristiques ?

► Un champ particulièrement large : celui du patrimoine documentaire, tous supports confondus : pierres gravées ou peintes, parchemins, manuscrits, imprimés, journaux, photographies, disques, films, programmes informatiques...

► Être la mémoire du monde, son miroir, protéger les objets retenus de la disparition, attirer l'attention des pouvoirs publics et des populations sur leur fragilité, leur vulnérabilité et leur importance.

► Prendre place, au sein de l'Unesco, dans le secteur communication/information. À la vocation de protection s'ajoute donc de façon très claire celle de l'accessibilité universelle aux documents, en particulier par des versions numériques.

► Être un programme et non une convention, un programme d'experts et de spécialistes reposant exclusivement sur la bonne volonté et le bénévolat de ses acteurs. La participation au programme relève du libre engagement des gouvernements et des professionnels. Elle ne s'accompagne d'aucune contrainte, elle n'apporte pas de contribution financière.

Son objectif ? Attirer l'attention sur le patrimoine documentaire par l'inscription sur le registre de la Mémoire du Monde qui en fait la spécificité et la singularité. Il a été créé en 1997. On peut le considérer un peu comme l'équivalent de la prestigieuse liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Y sont inscrits tous les documents qui ont été identifiés par le Comité consultatif international (CCI), responsable suprême.

Le fonctionnement du programme est très simple : un comité consultatif



Le disque de Nebra, 1600BC, © Musée national de la Préhistoire de Halle, Allemagne, inscription 2013.

international qui se réunit tous les deux ans (en 2013 à Gwangju, République de Corée, du 18 au 21 mai) aidé par un secrétariat placé auprès de l'Unesco.

Sa mise en oeuvre se déploie sur plusieurs niveaux : international, régional et national.

Le CCI est par ailleurs aidé dans son choix par des sous-comités, dont le sous-comité du registre, constitué de techniciens nommés à titre personnel. C'est à ce niveau que je suis intervenue durant 4 ans.

Le travail des experts du sous-comité, choisis parmi des bibliothécaires, des documentalistes et des archivistes de tous les pays, est simple. Tous les deux ans le secrétariat du programme fait un appel à candidature. En principe ce sont les comités nationaux qui présentent les dossiers, dans la limite de deux pour les dossiers nationaux, sans limite de nombre pour les candidatures internationales. Les principes directeurs de ce travail ont été définis en accord avec l'IFLA ou l'ICA. Il faut étudier si le dossier répond aux critères de l'inscription :

authenticité du patrimoine présenté (ce qui n'est pas forcément le plus facile à prouver...), importance du patrimoine, unicité, caractère irremplaçable. Le document doit être représentatif de son époque, du lieu où il a été créé, contenir des informations déterminantes sur le pays d'origine, refléter un aspect significatif du développement social, industriel, artistique ou politique de cet État et/ou avoir une exceptionnelle valeur esthétique, stylistique ou linguistique.

Munis de ces consignes, les sept experts se sont vus distribuer en 2010 et 2012 par le secrétariat une douzaine des 80-90 dossiers reçus.

Il me faut d'entrée de jeu souligner la conscience avec laquelle j'ai vu tous les experts étudier ces dossiers particulièrement divers et parfois difficiles à interpréter. Pour avoir une idée des documents soumis à notre examen, je conseille de consulter l'ouvrage publié en 2012 par les éditions de l'Unesco, *Memory of the World : The Treasures that Record our History from 1700 BC to Present Day...* On peut constater

que, fin 2012, 238 éléments du patrimoine documentaire mondial étaient inscrits dans le Registre de la Mémoire du Monde.

On peut retrouver dans les dossiers présentés de grands thèmes. Les archives de la traite négrière y figurent en bonne place depuis le début. Un des meilleurs dossiers présentés en la matière me paraît être celui des archives de la Dutch West India Company en 2010. Les archives nationales des Pays-Bas, du Brésil, de Curaçao, du Royaume Uni, du Ghana et de Guyana ainsi que les archives du comté d'Albany, de l'État de New York et les archives municipales de New York s'étaient regroupées pour le préparer. Il était complet, intéressant et accompagné d'un plan international de protection et de mise en valeur de ces fonds. On sentait en l'étudiant une volonté réelle de tous ces services d'archives de faire reconnaître une partie de leur histoire collective. Mais tous les dossiers présentés ne sont pas aussi complets et sont même parfois réducteurs comme celui présenté par les archives de Genève et de Neuchâtel pour faire inscrire les collections qu'elles conservent sur Jean-Jacques Rousseau et qui tend à présenter le philosophe des Lumières comme un écrivain de Suisse romande. En règle générale, un des problèmes rencontrés est celui de la diversité des propositions. À côté d'un grand fonds d'archives plus ou moins bien classé, nous aurons à étudier une partition de musique par exemple, à la suite de l'inscription en 2001 du manuscrit de la symphonie n° 9 de Ludwig van Beethoven.

Il y a des modes dans les propositions qui sont faites au secrétariat du programme comme la présentation de fonds entiers d'archives concernant la protection des droits de l'Homme. La France a sûrement donné l'exemple en proposant, en 2003, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Un des derniers dossiers fut, en 2010-2012, celui présenté par l'Afrique du Sud avec les archives du CODESA (Convention for a Democratic South Africa), celles de ces conventions qui aboutirent en 1994 aux premières élections multiraciales. L'intérêt des documents était évident si on voulait bien en enlever quelques dizaines de mètres linéaires concernant des locations de chambres d'hôtel, de billets de train ou d'avion, etc. En un mot, faire le nécessaire tri.



Dessus : Portrait de Hasekura Tsunenaga, 17ème siècle, © Musée de la ville de Sendai, Japon, inscription 2013.

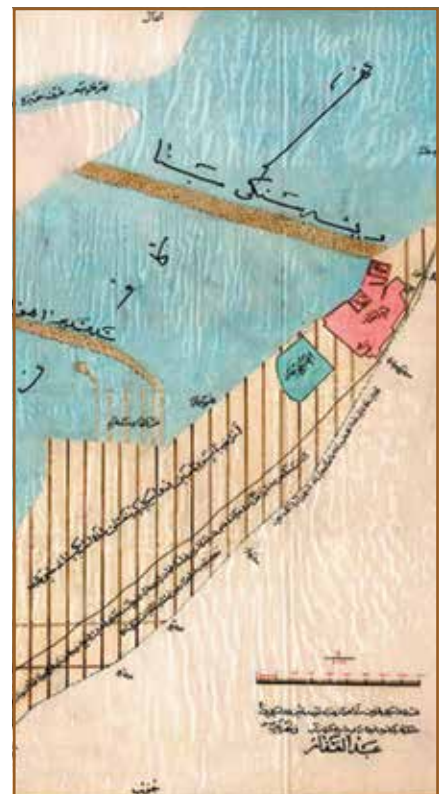
Dessous : Carte représentant deux quais des deux côtés de la digue d'Ahvaz, Iran, 1889, © Centre des documents nationaux et de l'histoire de la diplomatie, Iran, inscription 2013.

C'est un des problèmes rencontrés dans les travaux que j'ai suivis : les états d'Amérique du Sud et d'Afrique, tout particulièrement, présentent des fonds entiers comme en 1997 le Sénégal : toutes les archives de l'AOF (Afrique occidentale française)... L'Europe privilégie en revanche des documents longuement choisis comme l'Allemagne en 2010 avec 15 documents présentant la construction et la chute du mur de Berlin de 1962 à 1970. Il y aurait une juste mesure à trouver.

Le programme a fêté en 2012 ses 20 ans et les critères d'inscription au Registre de la Mémoire du Monde mériteraient aujourd'hui d'être affinés.



Danièle Neirinck
Conservateur général
du patrimoine
honoraire, France
daniele.neirinck@
orange.fr



« Comma » : numéro spécial sur les normes professionnelles



Réunion du comité de rédaction de *Comma*, Moscou, mai 2013.

Le prochain numéro de *Comma* (2011:2) sera distribué aux membres cet été. C'est un numéro spécial consacré aux normes professionnelles : guide des meilleures pratiques, logiciels, manuels et boîtes à outils, ainsi que normes officielles.

Ce numéro, produit en collaboration avec le Comité des normes et bonnes pratiques de l'ICA, fournit l'occasion d'examiner les progrès de la normalisation au sein de notre secteur. Il contient des articles sur des normes de description désormais familières, mais rappelle aussi au lecteur que l'ICA travaille depuis plus de 50 ans pour améliorer la gestion matérielle et financière des archives et des dossiers, notamment à travers sa collaboration avec l'Unesco.

Vers la fin de l'année, les membres recevront le dernier numéro de notre série d'études régionales (2012:1), relatif à l'Afrique Sub-Saharienne. Il présentera à la fois une perspective historique sur la pratique archivistique et un aperçu des activités actuelles

et développements futurs, notamment en matière de renforcement des capacités et gestion des documents électroniques.

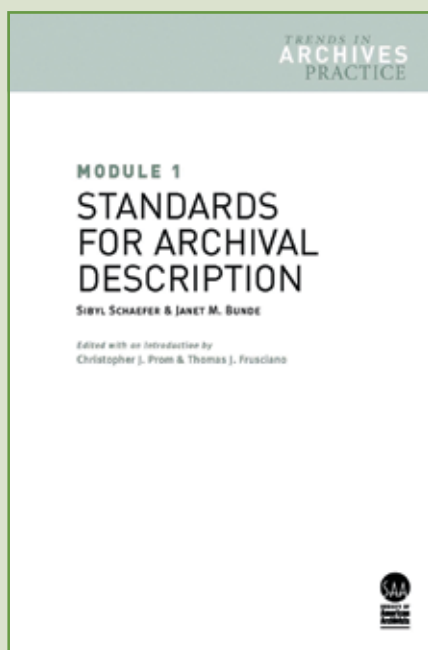
Pour l'avenir, le comité de rédaction travaille actuellement sur les deux numéros qui contiendront une sélection des communications présentées lors du Congrès de Brisbane en 2012, tâche difficile étant donné le nombre et la qualité des articles soumis. Une grande partie de ce travail a été menée lors de la réunion du comité de rédaction à Moscou en mai, faisant suite à l'aimable invitation de l'Agence fédérale des archives russes. Le comité de rédaction espère également attirer plus de contributions en réponse à son appel à communications que l'on peut trouver ici : www.ica.org/13990/actualites-et-vnements/comma-revue-internationale-des-archives-appel-contributions.html.

Enfin, nous rappelons à nos collègues que les articles publiés dans les volumes de *Comma* à partir de 2004 sont téléchargeables gratuitement, après identification dans l'espace réservé aux membres.



Margaret Procter
Rédactrice en chef
de *Comma*
m.procter@liverpool.ac.uk

Évaluation de publications



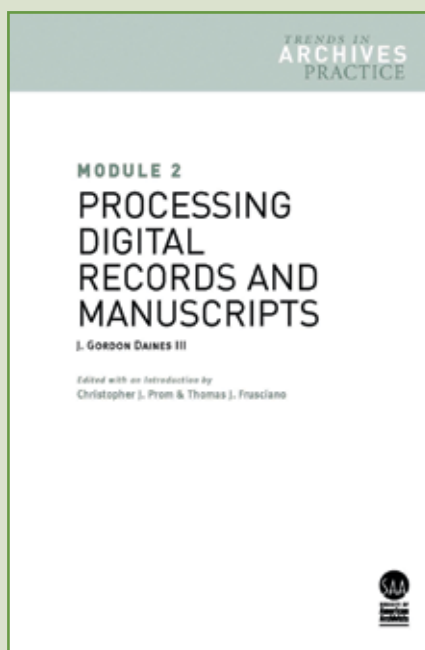
Séries « Tendances des pratiques archivistiques »

Au début de cette année la Society of American Archivists (SAA) a lancé une nouvelle série, Tendances des pratiques archivistiques. Cette série ouverte de modules présente des traitements concis et fiables – écrits et édités par des professionnels de haut niveau – qui comblent les lacunes dans la littérature archivistique. L'objectif de cette approche modulaire est de construire des ressources intelligentes, centrées sur l'utilisateur. Chaque module traitera d'un sujet distinct relatif à la gestion pratique des collections d'archives et de manuscrits à l'ère numérique.

Le premier épisode de la série est intitulé **Organisation et description d'archives**, édité avec une introduction de Christopher J. Prom et Thomas J. Frusciano. Il comprend 3 modules :

Module 1 : Normes pour la description archivistique, par Sibyl Schaefer et Jane M. Bunde. Démêle l'histoire de l'élaboration des normes et donne un aperçu des normes qu'une archive pourrait vouloir utiliser.

Module 2 : Traitement des manuscrits et documents numériques, par J. Gordon Daines III. S'appuie sur la terminologie et les modèles familiers pour



montrer comment n'importe quel dépôt peut prendre des mesures concrètes pour traiter des documents d'origine numérique et les rendre accessibles aux utilisateurs.

Module 3 : Conception de systèmes d'accès descriptifs, par Daniel A. Santamaria. Donne des conseils de mise en œuvre concernant la large gamme d'outils et de logiciels qui prennent en charge les besoins spécifiques dans les domaines de l'agencement, la description et l'accès aux documents d'archives analogiques et numériques.

Organisation et description d'archives est disponible dans différents formats : papier, PDF et eBook. De plus, chaque module est disponible séparément en PDF ou eBook. Pour en savoir plus, visitez www.archivists.org/bookstore.

De nombreux modules sont prévus sur les *Tendances des pratiques archivistiques*, et les lecteurs seront invités à mélanger, assortir et combiner les modules qui répondront le mieux à leurs besoins. Sont prévus pour la suite un groupe de quatre modules portant sur la conservation numérique, trois modules sur la mise en œuvre des normes de description et quatre modules sur l'utilisation des technologies de l'information en recommandation et sensibilisation.

Restez connectés pour plus de détails !

Lectures recommandées

Dans **Contrôler le passé : Documenter la société et les institutions, Essais en l'honneur d'Helen Willa Samuels**,

vingt archivistes explorent le thème de la documentation de la société moderne et de ses institutions, en prenant en compte les implications découlant du contrôle de l'archiviste sur la mémoire sociale. Honorant Helen Willa Samuels lors de sa retraite en tant qu'archiviste à l'Institut de Technologie du Massachusetts, le titre du livre invoque son article de 1986 sur les Archivistes Américains, fréquemment cité, « Qui contrôle le passé ? » Dans cet article Samuels a exprimé pour la première fois le concept de stratégie de la documentation et le concept provocant d'archivistes sélecteurs – et non gardiens – de documents.

Le livre est édité par Terry Cook, enseignant en archivistique et consultant international canadien, qui offre un excellent essai introductif décrivant l'importance des idées de Samuels dans le contexte de la pratique archivistique moderne et la manière dont elle a influencé son propre travail. La première section, « Documenter la société », explore les riches contextes dans lesquels l'estimation des potentielles sources d'archives prend place. La seconde section, « Représenter les archives/être Archiviste » étudie la nature, les influences et l'éthique des archivistes et leurs rôles dans l'évaluation des documents, la documentation de la société et ses institutions, et la description des documents avec les outils numériques.

La plupart des auteurs seront familiers au public international ; on retrouve Verne Harris, Tom Nesmith, Francis X. Blouin, Nancy Bartlett, Joan M. Schwartz, Richard J. Cox, et Brien Brothmen. La dernière section comprend une réflexion par Samuels elle-même.

Ce volume essentiel de grande envergure est à lire absolument ! Plus d'informations sur www.archivists.org/bookstore.



Teresa Brinati

Directeur de la publication, Society of American Archivists, États-Unis

tbrinati@archivists.org

Conférence annuelle 2013

La première Conférence annuelle de l'ICA se tiendra à Bruxelles les 23 et 24 novembre. Nous avons demandé à Margaret Crockett, secrétaire générale adjointe, Conférences et Congrès, ce qu'elle pensait de cet événement majeur de l'ICA.



23-24 November
**Accountability, Transparency
and Access to Information**

La prochaine conférence annuelle à Bruxelles sera la première depuis la fin de la CITRA (Conférence internationale de la Table ronde des Archives). Qu'est-ce qui sera différent?

Il y aura beaucoup de différences, mais voilà les trois plus importantes. Premièrement, tous les membres de l'ICA seront invités à y assister, alors que la CITRA était ouverte uniquement aux archivistes nationaux, aux représentants des associations professionnelles et aux membres du comité exécutif. Deuxièmement, le programme a été élaboré à partir d'un appel à communications ouvert, alors que dans le passé le bureau de la CITRA invitait les orateurs en fonction des idées de leur programme. Enfin, il y aura une plus grande part d'autofinancement dans cette conférence, contrairement à la CITRA qui demandait à l'hôte de payer pour presque tout. Cependant, dans ce modèle d'autofinancement nous voulons proposer un tarif réduit pour les membres de l'ICA, surtout s'ils s'inscrivent tôt.

Le thème de la conférence est : « Responsabilité, transparence et accès à l'information ». Pourquoi avoir choisi ce thème?

Le thème avait été proposé par l'un des hôtes potentiels et avait été très populaire auprès des membres, à en juger par les débats lors des réunions de la Commission de Programme (PCOM) et du Conseil exécutif (EB) à Berne au printemps 2013. Le Forum des archivistes nationaux a organisé des sessions et fait intervenir des orateurs sur le sujet du gouvernement ouvert (Open government) et c'est clairement une question pour laquelle un grand nombre des membres de l'ICA

s'engage. Aucune des réunions du dernier cycle de la CITRA n'avait abordé un sujet aussi ancré dans le domaine du records management plutôt que l'administration des archives. Le moment semblait bien choisi pour se concentrer sur le rôle des archivistes et records managers, ainsi que des décideurs politiques et chercheurs, s'assurant que ces valeurs pouvaient être satisfaites – tout en protégeant les droits des individus le cas échéant.

En tant que secrétaire générale adjointe chargée du congrès et des conférences annuelles, quels sont jusqu'à maintenant les défis que vous avez pu rencontrer dans l'organisation de cette conférence?

Je pense que le véritable défi qui touche presque tous les aspects de cette conférence est qu'il s'agit de la première organisation de ce genre et qu'il n'y a pas de pratiques ou de lignes directrices à suivre. J'hésite à dire que nous faisons des choses au fur et à mesure que nous avançons, mais nous travaillons dur pour développer de bonnes procédures fondées en partie sur l'ancienne méthode de travail de la CITRA mais également sur les contacts et expériences de l'équipe du secrétariat sur la manière dont les autres organisations travaillent. Par exemple, le Comité du Programme a utilisé un logiciel de développement de programme de la conférence afin de partager les propositions de la conférence, les commenter et attribuer des notes. J'ai travaillé avec un contact pour identifier un logiciel gratuit qui nous a semblé adéquat et nous avons pris le risque. Cela a porté ses fruits, car je sais que ce logiciel m'a fait gagner beaucoup de temps et, avec un thème de conférence aussi important que la responsabilité, il a également

permis un bon reporting automatique de la provenance et du type des présentations. Cependant le plus grand défi est probablement le développement du modèle financier ; le coût d'une salle de conférence est tout à fait stupéfiant et même si nous espérons avoir plus d'inscriptions que lors de la CITRA, du fait du nombre important d'invitations, rien n'est moins sûr compte tenu du climat économique.

Pouvez-vous nous dire quelque chose sur le lieu de la conférence?

Le site s'appelle le Square et est vraiment central. Il se trouve dans l'ancien Palais des Congrès, un élégant bâtiment à l'architecture significative construit à l'origine pour l'Exposition universelle de 1958. L'ICA a réservé un grand auditorium et deux autres salles de réunion ; nous aurons également un beau hall d'accueil pour les déjeuners et autres pauses café. Offrant des vues spectaculaires sur la ville de Bruxelles, le Square est à proximité de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales et à cinq minutes à pied de la Grand-Place, un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Il existe une large sélection d'hôtels dans chaque catégorie de prix, et Bruxelles n'est pas seulement une destination facilement accessible de la plupart des capitales européennes car il existe également des vols directs en provenance d'autres parties du monde, notamment d'Afrique.

Cette conférence se déroulera exceptionnellement en partie sur un week-end. Pourquoi cela?

C'est une bonne question. Une des caractéristiques de la CITRA était la tenue de réunions de gouvernance avant



Le centre des congrès Square, à Bruxelles.

et après le programme professionnel. Le rapport de la CITRA 2010 a montré que de nombreux membres trouvaient que le cumul des réunions et du programme professionnel en faisait un planning trop long pour être loin du bureau. Nous testons donc le programme professionnel sur un week-end pour permettre aux participants d'avoir un mélange de jours de semaine et de week-end afin qu'ils puissent plus aisément s'absenter de leur bureau. L'ICA organisera toujours les réunions importantes de prises de décisions, mais dans un laps de temps plus court, en réduisant l'EB et le PCOM à une demi-journée chacun et avec une assemblée générale plus courte, comme stipulé dans les nouveaux statuts. La série complète de réunions se déroulera du mercredi midi jusqu'au dimanche aux alentours de 17h30.

Que diriez-vous aux membres qui hésitent encore à s'inscrire pour les convaincre de venir à la conférence?

Je pense que le programme est vraiment intéressant et passionnant. Nous avons des conférenciers invités provenant de l'extérieur de l'univers de l'ICA, dont deux, Anne Thurston et Alison Nord, qui se classent parmi les meilleurs praticiens de gestion des documents de notre temps et, encore plus important

pour nous, qui sont des personnes qui réfléchissent, élaborent des stratégies et essaient constamment de nouvelles choses. Je crois qu'elles auront des choses très intéressantes à dire. Nous recevrons aussi le président de la Commission belge de la protection de la vie privée, et il sera intéressant de connaître son opinion sur les thèmes de la conférence, sachant que son bureau est responsable de la transmission des principes qui nous intéressent dans le pays même où nous allons nous rencontrer. Nous entendrons également le chef de la Direction de la transparence (et de la gestion des documents et archives) au sein du Conseil de l'Union européenne, où les ministres des pays de l'UE se rencontrent dans toutes les combinaisons possibles pour décider de la politique européenne. Personnellement, je suis vraiment impatiente d'entendre ce que le réseau de l'ICA a lui-même à dire sur les thèmes et sur le records management, mais nous aurons aussi quelques outsiders comme David Clarke, qui, dans sa quête pour dévoiler et accéder aux fichiers du gouvernement a influencé la numérisation des dossiers relatifs à des observations d'objets volants non identifiés et a joué un rôle déterminant du côté des Archives nationales au Royaume-Uni

pour rendre ces documents accessibles au public, documents qui se sont révélés être très populaires. Son point de vue peut être assez provocateur, pas à cause de l'accès aux informations impliquées mais à cause du choix que font les archivistes dans le processus d'évaluation de ce qu'il faut conserver. Enfin, je pense vraiment qu'il y a quelque chose pour tout le monde dans le programme, des questions traditionnelles relatives à l'accès aux archives, deux bonnes séances sur les thèmes de la vérité et la réconciliation, deux séances sur le rôle des archivistes et records managers, une série de séances explorant non seulement la liberté de l'information et la protection des données, mais aussi les tensions entre les deux. La session sur le gouvernement ouvert (Open government) et l'accès aux données publiques est également à ne pas manquer, que vous vouliez en savoir plus sur ce qui se passe ou savoir ce que font les leaders dans le domaine.



Margaret Crockett
Secrétaire générale adjointe de l'ICA, conférences et congrès
crockett@ica.org

Premières récompenses du partenariat renouvelé avec l'International Records Management Trust

Depuis les années 1990, l'ICA et l'International Records Management Trust, une organisation caritative basée au Royaume-Uni engagée à améliorer la qualité du *records management* du secteur public dans le monde entier, ont travaillé ensemble en tant que partenaires.



Dès le début, les forces des deux organisations ont été complémentaires : alors que l'IRMT a réussi à organiser de nombreuses missions avec une précision juridique, en particulier en Afrique, l'ICA a patiemment étendu et nourri son réseau mondial. Plus récemment, l'IRMT a pris beaucoup d'avance en mettant l'accent sur la pertinence de la gestion efficace des documents à l'ordre du jour pour un gouvernement ouvert (Open government), au même moment où l'ICA a développé des produits de gestion de documents qui fonctionnent très bien, avec une adaptabilité pertinente, dans différentes parties du monde. En dépit des nombreuses réussites de ce partenariat de vingt ans, les deux organisations sont très conscientes depuis quelque temps que la coopération efficace à un moment où le changement s'accélère a besoin d'être renforcée par un engagement plus profond en faveur du travail en commun, dans des cas clairement définis.

En août 2012, Henri Zuber, nouvellement élu vice-président Programme, a eu un premier échange très prometteur avec le D^r Anne Thurston, la dynamique et formidablement bien informée directrice internationale de l'IRMT, lors du congrès de Brisbane. La discussion a abouti à la conclusion principale que l'IRMT et l'ICA devraient organiser des projets communs plus fréquemment, et devraient concentrer leurs efforts, plutôt que de déployer leurs maigres ressources à grand peine, dans la poursuite de l'objectif commun d'un meilleur *records management*. En novembre 2012, la nouvelle détermination des deux organisations à travailler harmonieusement

ensemble a été mise à l'épreuve lorsque Janis Karklins, sous-directeur général de l'Unesco pour la communication et l'information, a manifesté son intérêt pour l'élaboration d'un modèle de programme dans le domaine de la conservation numérique et a demandé si les deux organisations pourraient élaborer un projet ensemble. Il a bien précisé que l'Unesco lui-même n'avait pas les fonds pour la mise en œuvre d'un tel projet, mais qu'il rechercherait énergiquement des donateurs extérieurs si l'IRMT et l'ICA étaient capables de produire des arguments convaincants.

L'ICA et l'IRMT ont tous deux vu dans cette invitation de l'Unesco une occasion en or pour poursuivre quelques unes des conclusions de la très influente conférence sur la conservation numérique à Vancouver (septembre 2012). Un projet provisoire a été produit à une vitesse incroyable et a été accepté par l'Unesco comme document de travail utile. Ce document est devenu une base de travail pour une première réunion d'experts à l'Unesco le 26 avril 2013, présidée par Henri Zuber et à laquelle assistait également le D^r Thurston, deux membres du comité exécutif de l'ICA et de l'Unesco. D'autres experts ont virtuellement contribué à la longue discussion de quatre heures. La conclusion générale est que, même s'il y a une nécessité de relier les documents existants plus directement avec les nombreuses autres initiatives déjà en cours, ce projet a indiqué un chemin à suivre appréciable pour l'élaboration d'un programme complet qui pourrait être approuvé et diffusé par l'Unesco.

À peu près au même moment l'Unesco a offert à l'ICA et à l'IRMT la possibilité de développer un projet pilote,

particulièrement destiné aux Caraïbes et à l'Afrique, qui devrait permettre d'atteindre des résultats utiles en soi, mais également mettre en évidence la nécessité du développement opportun du programme complet. Après discussion, les partenaires ont convenu que le projet pilote devrait être composé de deux modules. Le premier évaluera les initiatives actuelles dans le domaine et identifiera les lacunes, tandis que le second se penchera sur l'intégrité des métadonnées en rapport avec les documents numériques. Ces suggestions ont obtenu l'approbation de l'Unesco, et un contrat a été signé pour compléter les deux modules pour le 31 novembre 2013, pour 50 000 dollars américains.

Bien que le financement pour le programme complet prendra un certain temps à obtenir, l'attribution rapide des fonds pour le projet pilote est un signe très encourageant. C'est la première fois depuis plusieurs années que l'ICA obtient de l'Unesco une somme aussi importante pour un projet professionnel. Même si, parfois, l'ICA et l'IRMT abordent différemment un même sujet, les deux organisations sont unies sur les objectifs à atteindre. Il est clair qu'elles accomplissent ensemble beaucoup plus dans le domaine de la conservation numérique que ce qu'elles auraient accompli chacune de leur côté.



David A. Leitch
Secrétaire général
de l'ICA
leitch@ica.org